

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS LANCE LE LABEL MARCHÉ DURABLE, PREMIER LABEL RSE DÉDIÉ AUX MARCHÉS DE GROS

Rungis, le 18 septembre 2025 – À l’occasion de la Semaine européenne du développement durable, le Marché international de Rungis, premier marché de produits frais au monde, et la Fédération des Marchés de Gros de France, en partenariat avec AFNOR Certification, annoncent le lancement du label *Marché durable*.

Fruit d’une co-construction entre le Marché International de Rungis et ses entreprises en partenariat avec AFNOR Certification, ce label constitue une avancée majeure pour structurer et valoriser les engagements responsables des marchés de gros. Il propose un cadre clair et exigeant, adapté aux réalités des filières alimentaires et horticoles, et vise à fédérer les acteurs autour d’une ambition commune : accélérer la transition vers des pratiques durables.

Un label structurant, basé sur l’ISO 26000

Conçu sur la base de la norme internationale ISO 26000, le label « Marché Durable » s’articule autour de trois piliers de la RSE (E.S.G.) :

- **Gouvernance** : il évalue la vision stratégique et la performance durable des entreprises, leur capacité à dialoguer avec leurs parties prenantes et à promouvoir des pratiques éthiques et responsables.
- **Respect des individus et impact territorial** : il valorise le respect des salariés et des producteurs, tout en mesurant l’ancrage territorial des entreprises.
- **Environnement** : il impose des engagements forts pour réduire les pollutions, préserver la biodiversité, atténuer et s’adapter au changement climatique et mieux gérer les ressources, développer l’éco-conception, encourager les achats responsables et garantir la qualité et la sécurité sanitaire.

Le dispositif repose sur une échelle d’évaluation de 1 000 points, avec trois niveaux de labellisation. Il offre ainsi à l’ensemble des opérateurs des marchés de gros (grossistes, producteurs, importateurs, équipementiers et services) la possibilité de s’inscrire dans une démarche d’amélioration continue.

Une première promotion de près de 20 entreprises labellisées

Avant son lancement officiel, le label a fait l’objet d’une phase pilote de six mois au Marché International de Rungis. Plusieurs entreprises issues des cinq secteurs y ont participé, permettant d’ajuster le référentiel et le processus de labellisation à la réalité du terrain.

À l’issue de cette expérimentation, onze entreprises du Marché International de Rungis se voient remettre leur attestation de labellisation Marché Durable :

- **Fruits et légumes** : Banagrumes, Butet, Desmettre Bio, Georges Helfer, Miles Import ;
- **Produits de la mer** : Demarne, J’Océane ;
- **Produits laitiers et gastronomie** : Le Delas ;
- **Produits carnés** : Bigard ;
- **Horticulture et décoration** : Fleur Assistance, Végétal Rungis Fleurs.

Une dizaine d'autres opérateurs issus du **marché de Rungis** mais également du **marché de gros de Lyon Corbas**, qui ont fait le choix de rentrer dans la démarche de ce label, recevront également leur attestation de labellisation.

Cette première promotion ouvre la voie à un déploiement progressif du label sur l'ensemble du territoire national.

« Le lancement du label Marché Durable marque une étape décisive pour l'avenir des marchés de gros et affirme le rôle de Rungis comme laboratoire de l'alimentation durable. Cet outil exigeant renforce la crédibilité de nos entreprises et confirme leur rôle central dans la transition vers des pratiques plus responsables », déclare Stéphane Layani, Président du Marché International de Rungis.

« Nous sommes fiers de rendre visible les engagements RSE de nos opérateurs. Cet outil va leur permettre de structurer leur démarche responsable et de garantir leur compétitivité dans un avenir économique résilient » ajoute Jean-Jacques Bolzan, Président de la Fédération des Marchés de Gros de France.

« En tant que leader des labels RSE en France, AFNOR Certification est fier d'accompagner la transformation durable des marchés de gros en se portant garant de l'indépendance, de la rigueur et de la crédibilité du label Marché durable » conclut Julien Nizri, Directeur général d'AFNOR Certification.

en partenariat avec



Marché International de Rungis

À propos du Marché international de Rungis

Le Marché international de Rungis, d'une superficie de 234 hectares aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des Français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres-villes. 1 214 entreprises, plus de 13 000 salariés, 3 millions de tonnes de produits commercialisés chaque année, pour un chiffre d'affaires total de plus de 12 milliards d'euros. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant pour missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis. Pour plus d'informations : www.rungisinternational.com

À propos de la Fédération des Marchés de Gros de France

La Fédération des Marchés de Gros de France (FMGF) est une association professionnelle qui regroupe l'ensemble des Marchés de Gros de France et des Marchés d'Intérêt National (MIN). Elle a pour objectif de promouvoir le développement des activités de ces différents marchés auprès des pouvoirs publics, des médias, ainsi que des acteurs des différentes filières alimentaires et agricoles. Ils sont les garants d'un écosystème qui préserve la diversité de la production agricole française, contribue à une rémunération des agriculteurs au juste prix, et pérennise les commerces de proximité en centre-ville. Les marchés de gros s'inscrivent pleinement dans les nouveaux enjeux du modèle alimentaire et agricole, notamment en matière de durabilité, afin de proposer un modèle adapté au changement climatique. La FMGF, par ses actions de plaidoyer et de promotion auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques, joue un rôle essentiel dans la défense de la souveraineté alimentaire. Pour plus d'informations : www.marchesdegrosdefrance.net

À propos d'AFNOR Certification

AFNOR Certification est un organisme tiers indépendant leader en France, grâce à ses services de certification et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences. Filiale du groupe AFNOR, c'est un observateur historique des démarches de qualité et de sécurité depuis plus de 10 ans. AFNOR Certification offre un service de proximité grâce à 37 représentations sur cinq continents et 14 délégations régionales en France, et mobilise 1 600 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur plus de 60 000 sites dans le monde. Elle anime le système de certification NF et propose plusieurs signes de confiance, certifications, labels et évaluations tels que la certification AFAQ, l'évaluation Engagé RSE, et l'Écolabel européen. Pour plus d'informations : <https://certification.afnor.org>